
**Information et documentation —
Répertoire pour l'échange des éléments
de données bibliographiques et la
recherche**

*Information and documentation — Bibliographic data element directory
for use in data exchange and enquiry*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 8459:2009](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/38571386-a298-4770-9404-32f35174031d/iso-8459-2009>



PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 8459:2009](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/38571386-a298-4770-9404-32f35174031d/iso-8459-2009)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/38571386-a298-4770-9404-32f35174031d/iso-8459-2009>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2009

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos.....	iv
Introduction.....	v
1 Domaine d'application	1
2 Termes et définitions	2
3 Répertoire	6
3.1 Généralités	6
3.2 Organisation des éléments de données par classe et sous-classe	7
4 Liste de référence des éléments de données et exemples	65
Bibliographie	125

Tableaux

Tableau 1 — Récapitulatif des classes.....	6
Tableau 2 — Classe: Adresse.....	7
Tableau 3 — Classe: Enregistrement de base de données.....	10
Tableau 4 — Classe: Finance	17
Tableau 5 — Classe: Données locales (exemplaires matériels ou électroniques).....	21
Tableau 6 — Classe: Entité.....	26
Tableau 7 — Classe: Entité: Groupe.....	29
Tableau 8 — Classe: Entité: Personne	30
Tableau 9 — Classe: Demande.....	34
Tableau 10 — Classe: Ressource	44
Tableau 11 — Classe: Recherche	52
Tableau 12 — Classe: Transaction	59
Tableau 13 — Liste alphabétique des éléments de données.....	65

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 8459 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 46, *Information et documentation*, sous-comité SC 4, *Interopérabilité technique*.

Cette première édition de l'ISO 8459 annule et remplace l'ISO 8459-1, l'ISO 8459-2, l'ISO 8459-3, l'ISO 8459-4 et l'ISO 8459-5 qui ont fait l'objet d'une révision technique.

Elle rassemble dans un seul document les éléments de données en vigueur aujourd'hui et en comprend d'autres liés aux nouveaux types de ressources. Elle est présentée en deux parties principales:

- a) un répertoire (Article 3) où les différents éléments de données décrits sont regroupés dans différentes colonnes, donnant, pour chacune d'elles, son rang (un numéro d'ordre est affecté à chaque élément de données), sa classe, sa sous-classe, sa définition et des exemples lorsqu'ils existent;
- b) un ordre alphabétique (Article 4) qui englobe pour chaque élément de données, son équivalence, son nom, sa classe et sa sous-classe.

Introduction

La présente Norme internationale spécifie et décrit les éléments de données nécessaires à l'échange de données entre les systèmes bibliographiques (c'est-à-dire de terminal ou de navigateur à ordinateur ou d'ordinateur à ordinateur). Les données sont échangées dans l'objectif d'initialiser un processus ou de servir de support à un processus. Afin de transmettre les informations à l'appui d'un processus, les différents éléments de données des messages échangés doivent pouvoir être compris par les processus concernés.

La présente Norme internationale est censée servir d'outil de ressource pour assurer l'interopérabilité entre les normes des domaines bibliographiques et des bibliothèques. Elle sert à harmoniser les nombreuses normes différentes de ces domaines, qui englobent les schémas, les protocoles, les profils et les modèles liés aux contenus. À cette fin, les éléments de données sont définis à plusieurs niveaux car ils peuvent l'être aux différents niveaux des protocoles et des schémas. La présente Norme internationale vise essentiellement à fournir une définition commune des éléments de données échangés dans les messages de protocole entre systèmes.

Les développeurs de systèmes, utilisant généralement de nombreuses normes, peuvent ainsi bénéficier des interrelations identifiées dans les structures des bases de données, assurant une interopérabilité dynamique entre ces diverses normes.

La présente Norme internationale est également destinée à servir de socle à de nouvelles normes. En héritant du nom et des définitions des éléments de données, de nouvelles normes peuvent être mises au point de façon efficace qui les rattachent directement aux normes existantes dans ce domaine.

L'incorporation de nombreux exemples est également destinée à faciliter la traduction de la présente Norme internationale dans d'autres langues.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/38571386-a298-4770-8404-32b517601d15/iso-8459-2009>

Les éléments de données des cinq parties de l'ISO 8459 précédemment publiées ont été analysés, mis à jour au besoin et réunis en un seul jeu d'éléments de données, si bien que la présente Norme internationale remplace les cinq parties antérieures.

Il n'existe pas de documents de référence indispensables à l'application de la présente Norme internationale. La Bibliographie mentionne les sources consultées et utilisées pour la construction de la présente Norme internationale.

Les normes citées dans la Bibliographie à titre d'exemples d'éléments de données de la présente Norme internationale ne sont pas prescriptives.

Cette liste donne également les références des normes de protocoles et de schémas qui ont servi à valider les éléments de données et les concepts décrits dans la présente Norme internationale.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 8459:2009

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/38571386-a298-4770-9404-32f35174031d/iso-8459-2009>

Information et documentation — Répertoire pour l'échange des éléments de données bibliographiques et la recherche

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale décrit, sous la forme d'un répertoire, les éléments de données à l'appui des processus d'acquisition, de description de ressources et de catalogage, de recherche, de demande de prêt ou de duplication qui s'adressent à l'utilisateur final ou à un établissement.

La présente Norme internationale comprend les éléments de données qui sont échangés ou qui peuvent l'être, entre systèmes bibliographiques. Les éléments de données qui ne sont pas échangés ou non susceptibles de l'être, sont laissés de côté car ils ne requièrent pas de normalisation. Les éléments de données véhiculés par les protocoles de transport ne sont pas pris en compte; seuls le sont ceux liés aux protocoles au niveau de l'application.

Au cours de la phase de consolidation, les éléments de données ont été groupés en grandes classes et sous-classes et sont présentés en deux listes, une liste par classe et sous-classe, suivie d'une liste alphabétique. La liste alphabétique comprend les exemples identifiés durant la phase de consolidation et ceux trouvés lors d'échanges entre protocoles et schémas.

Comme le regroupement des éléments de données peut varier entre les différents protocoles et schémas d'enregistrement, les éléments de données ont été rassemblés en grandes classes et en grands groupes, mais aucune structure n'a été établie. De même, comme la liste des éléments de données, qu'il s'agisse d'un élément de données obligatoire ou non ou que la façon dont il est structuré et validé, soit précisée, peut varier en fonction de son utilisation, les attributs de ces éléments de données se trouvent par conséquent en dehors du champ d'application de la présente Norme internationale.

Comme les nouveaux moyens d'interopérabilité évoluent, certains nouveaux éléments de données pourront évoluer, mais le changement le plus important porte habituellement sur la façon dont les éléments de données existants sont groupés. Par exemple, qu'une transaction d'acquisition soit effectuée manuellement ou sous forme électronique, les éléments de données de base de la transaction, le demandeur, le fournisseur et l'objet de cette acquisition demeurent pérennes. Ce constat tient au fait que la plupart des éléments de données de la présente Norme internationale a été établie il y a plusieurs décennies. Pour faire face à des modifications éventuelles des regroupements de ces éléments de données, un effort a été consenti pour identifier les notions communes aux différents processus. Par exemple, l'accent mis sur la fourniture de prestations à un utilisateur final entraîne le regroupement de différentes options, si bien que les processus d'acquisition, de prêt et de prêt inter-bibliothèques sont présentés comme des solutions au choix. Il s'ensuit que l'identification des notions communes à tous les processus s'avère nécessaire pour mettre au point des interfaces transparentes.

NOTE La version française de la présente Norme internationale ne comporte pas la colonne des synonymes dans les Tableaux 2 à 12 pour les raisons suivantes:

- un grand nombre de noms variables d'élément de données se traduit par le même nom d'élément de données en français;
- un certain nombre de noms variables d'élément de données a été extrait de Normes internationales qui n'ont pas été traduites en français.

Par conséquent, le Tableau 13 est considérablement plus court dans la version française que dans la version anglaise.

2 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

- 2.1 acquisition**
opération qui permet l'accroissement et la mise à jour du fonds d'une bibliothèque d'un centre ou d'un service de documentation en fonction de la politique de l'établissement concernant les collections
- 2.2 adresse**
groupe d'éléments de données indiquant un lieu ou une localisation géographique ou électronique, associé à une personne ou à un établissement
- 2.3 attribut**
caractéristique ou propriété d'une personne ou d'une ressource
- 2.4 authentification**
établissement de l'identité d'une personne ou d'une entité dans une transaction
- 2.5 autorisation**
établissement des droits se rapportant à des services après vérification de l'identité d'un demandeur par un processus d'authentification
- 2.6 notice d'autorité**
enregistrement dans un système de catalogage qui décrit, analyse et contrôle la présentation normalisée d'un nom, d'un sujet, d'une collection ou d'une autre vedette
- 2.7 ressource bibliographique**
objet périodique ou non qui forme la base de la description d'une ressource
- 2.8 notice bibliographique**
enregistrement dans un système de catalogage qui décrit, analyse et contrôle une ressource bibliographique
- 2.9 réservation fixe**
réservation d'une ressource ou d'une localisation pendant un laps de temps et une durée donnés
- 2.10 notice de catalogue**
enregistrement dans un système de catalogage qui décrit, analyse et contrôle les données bibliographiques ou les données d'autorité ou les données locales
- 2.11 catalogage**
processus de compilation d'un enregistrement pour incorporation dans un ou plusieurs catalogues ou index, qui décrit une ressource et en permet la recherche

2.12**circulation**

opération qui permet le contrôle des prêts et acquisitions, de l'identification de l'utilisateur, du statut, des retours, des rappels, des redevances associées, des réservations de ressources ou d'exemplaires issus des ressources physiques d'une bibliothèque

2.13**chaîne de caractères**

combinaison arbitraire de lettres, chiffres, signes de ponctuation ou autres symboles

2.14**composante**

partie bibliographique unique d'un ensemble telle qu'un numéro d'une publication en série

2.15**exemplaire**

instance tangible d'une ressource ou d'un ensemble bibliographique, matériel ou électronique, comprenant un ou plusieurs éléments

2.16**élément de données**

unité de base de données, identifiable et définissable, dotée d'un nom de donnée, représentée par une étiquette en tant qu'identifiant et qui comporte une ou plusieurs valeurs permettant d'identifier un (des) fait(s) particulier(s)

2.17**répertoire d'éléments de données**

énumération d'éléments de données accompagnée des spécifications des valeurs représentant ces éléments de données, de façon appropriée

2.18**groupe d'éléments de données**

ensemble d'éléments de données liés entre eux

2.19**nom d'un groupe d'éléments de données**

un ou plusieurs mots en langage naturel identifiant un groupe d'éléments de données

2.20**nom d'un élément de données**

un ou plusieurs mots en langage naturel identifiant un élément de données

2.21**valeur d'éléments de données**

fait exprimé sous forme de codes, de chiffres ou en langage naturel, correspondant à la description et à la représentation de l'élément de données

2.22**base de données**

ensemble d'informations lisibles par la machine organisées de façon à être aisément accessibles, gérées et mises à jour

2.23**finance**

éléments de données se rapportant à des informations monétaires associées à une transaction

2.24**données locales**

informations qui décrivent, analysent et contrôlent les exemplaires associés à une ressource bibliographique

2.25

notice de données locales

enregistrement dans un système de catalogage, qui décrit, analyse et contrôle les données locales associées à une notice bibliographique

2.26

état de données locales

récapitulatif des localisations d'une ressource bibliographique et, facultativement, des parties de cette ressource qui y sont détenues

2.27

identifiant

chaîne de données ou pointeur qui, isolé(e) ou combiné(e) à d'autres éléments de données, établit l'identité d'un élément de données, d'un établissement ou d'une personne

2.28

recherche documentaire

action, méthodes et procédures destinées à retrouver des informations sur un sujet ou des références données, se rapportant à des documents pertinents à partir de données stockées

2.29

prêt inter

prêt interbibliothèques

prêt d'un document ou de plusieurs documents, d'un établissement à un autre ou fourniture du remplacement du (des) document(s) demandé(s)

2.30

prêt

transfert temporaire de la garde d'un exemplaire à une autre personne ou établissement

2.31

message

combinaison structurée des éléments de données utilisés dans une transaction

2.32

métadonnées

données structurées associées à des données, qui décrivent ces données ou apportent des informations complémentaires non contenues dans les données mêmes

2.33

entité

personne ou groupe jouant un rôle en relation avec les activités d'une communauté ou d'un domaine particulier

2.34

unité d'exemplaire

partie d'un exemplaire pouvant faire l'objet de transactions, telles qu'une partie matérielle, qui peut être prêtée ou réservée, ou fichier électronique pouvant être téléchargé ou auquel il est possible d'accéder

2.35

enregistrement

groupe d'éléments de données habituellement traité comme une unité et souvent organisé en sous-unités dénommées zones, qui identifie, décrit et facilite la recherche d'une ressource

2.36

représentation

méthode par laquelle la valeur d'un élément de données déterminé est exprimée, à l'aide d'une ou de plusieurs lettres, chiffres ou symboles

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 8459:2009

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/38571386-a298-4770-](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/38571386-a298-4770-9404-32f35174031d/iso-8459-2009)

[9404-32f35174031d/iso-8459-2009](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/38571386-a298-4770-9404-32f35174031d/iso-8459-2009)

2.37**demande**

transaction qui déclenche une acquisition, un prêt, un prêt entre bibliothèques, l'accès à un exemplaire ou à une ressource

2.38**réservation**

demande par une personne ou par un groupe de réserver dans une file d'attente une ressource qui est temporairement indisponible

2.39**ressource**

œuvre, dont la création résulte d'un effort intellectuel qui peut être exprimé sous forme matérielle ou numérique

2.40**ensemble de résultats**

groupe d'enregistrements de métadonnées, de citations ou autres unités d'information récupérées par une recherche

2.41**balayage**

positionnement dans un index ou une autre suite ordonnée de données afin d'avancer ou de reculer dans cette suite pour rechercher et visualiser les entrées de cet index

2.42**diffusion sélective de l'information**

service qui réactive une (des) recherche(s) standard dans une ou plusieurs bases de données pour fournir des informations mises à jour

2.43**recherche**

interrogation structurée qui décrit des éléments de données et les valeurs s'y rapportant, nécessaires à leur récupération dans une base de données

2.44**publication en série**

unité d'une ressource bibliographique publiée en parties successives à intervalles réguliers et destinée à être publiée sans fin programmée

2.45**session**

laps de temps pendant lequel un utilisateur est connecté à un système

2.46**ensemble**

rassemblement des composantes d'une ressource bibliographique comprenant des publications et des ressources en plusieurs volumes, publiées en série, souvent reçues par un achat par abonnement

2.47**balise**

identifiant attribué pour utilisation à la place du nom d'un élément de données ou du nom d'un groupe d'éléments de données

2.48**tâche**

opération exécutée par un système qui peut être effectuée en ligne, en mode arrière-plan ou par lots, qui n'est pas nécessairement liée à une session spécifique

2.49

transaction

création ou modification d'un message à l'appui d'un processus

3 Répertoire

3.1 Généralités

Le répertoire est organisé en classes et sous-classes dans une série de tableaux. Le nom de l'élément de données est l'identifiant persistant. Un tableau correspondant à chaque classe est produit et, au sein de chaque classe, des numéros de rang ont été attribués aux tableaux si bien que, si la présente Norme internationale est traduite dans d'autres langues, il soit aisément fait référence à chaque élément de données et suite d'éléments de données. Les numéros de rang ne sont pas uniques car chaque tableau a sa propre séquence et ils ne sont pas destinés à servir d'identifiant des éléments de données. Le Tableau 1 donne un récapitulatif des classes.

Tableau 1 — Récapitulatif des classes

Classe	Paragraphe	Numéro de Tableau
Adresse	3.2.1	2
Enregistrement de base de données	3.2.2	3
Finance	3.2.3	4
Données locales (exemplaires matériels ou électroniques)	3.2.4	5
Entité	3.2.5	6
Entité – Groupe	3.2.6	7
Entité – Personne (impliquée dans une transaction)	3.2.7	8
Demande	3.2.8	9
Ressource	3.2.9	10
Recherche (comprenant les éléments de la base de données)	3.2.10	11
Transaction	3.2.11	12

3.2 Organisation des éléments de données par classe et sous-classe

3.2.1 Organisation par classe d'«adresse»

Tableau 2 — Classe: Adresse

Rang	Classe	Sous-classe	Nom de l'élément de données	Description	Exemples
01	Adresse		Adresse	Groupe d'éléments de données qui indique une localisation géographique ou électronique associée à une personne ou à un établissement.	Adresse de l'utilisateur, Informations détaillées sur les coordonnées de communication
02	Adresse	Adresse	Étiquette de l'adresse	Code, mot ou expression qui définit la nature d'une adresse donnée lorsque plusieurs adresses sont associées à un établissement ou à une personne.	Adresse de domicile, Adresse de parents, Adresse professionnelle
03	Adresse	Adresse	Rôle de l'adresse	Mot ou code qui indique le type de message ou de courriel envoyé à l'adresse donnée lorsque plusieurs adresses sont associées à un établissement ou à une personne.	Adresse de l'agence d'expédition, Adresse de facturation, Adresse de livraison, Adresse pour la facture, Expédier à, Informations sur l'adresse de l'utilisateur, Retour à l'expéditeur, Rôle du type de l'adresse de l'administration
04	Adresse	Adresse	Statut de l'adresse	Code, mot ou expression qui indique l'adresse à privilégier parmi une série d'adresses associées à un établissement ou à une personne.	
05	Adresse	Adresse	Type de l'adresse	Indique le mode de communication associé à une adresse physique ou électronique.	
06	Adresse	Adresse	Personne à contacter	Nom d'une personne associée à une adresse jouant un rôle donné.	Gardien, Renseignements sur la facture
07	Adresse	Adresse	Date et heure de la fin de la validité de l'adresse	Date et heure à partir desquelles l'utilisation d'une adresse n'est plus valide.	Adresse de l'organisme: valide jusqu'à (date), Adresse de l'utilisateur: valide jusqu'à (date)
08	Adresse	Adresse	Date et heure du début de la validité de l'adresse	Date et heure à partir desquelles l'utilisation d'une adresse devient valide.	Adresse de l'organisme: valide à partir de (date), Adresse de l'utilisateur: valide à partir de (date)
09	Adresse	Adresse	Adresse non structurée	Adresse dont les composantes ne sont pas discernables et dont la structure peut être limitée à l'introduction de sauts de lignes.	
10	Adresse	Adresse électronique	Description de l'acheminement électronique	Texte lisible à l'œil nu décrivant un service d'acheminement électronique.	

Tableau 2 (suite)

Rang	Classe	Sous-classe	Nom de l'élément de données	Description	Exemples
11	Adresse électronique	Adresse électronique	Informations détaillées sur l'acheminement électronique	Donne les informations concernant la nature de l'acheminement électronique d'un document donné.	
12	Adresse électronique	Adresse électronique	Service de l'acheminement électronique	Nom d'un service d'acheminement électronique.	
13	Adresse électronique	Adresse électronique	Adresse électronique	Identifiant unique servant à identifier un dispositif ou une localisation au sein d'un réseau ou d'un service de communication.	Adresse de courriel, Adresse du courriel de l'administration, Adresse IP (Protocole de l'Internet), Téléphone
14	Adresse électronique	Adresse électronique	Type de l'adresse électronique	Indique le mode de communication utilisé par une adresse, comprenant le courriel, le protocole Internet (IP), l'adresse et le numéro de téléphone.	
15	Adresse électronique	Adresse électronique	Service de l'acheminement électronique	Groupe d'éléments de données fournissant des informations détaillées sur la façon dont un document doit être acheminé sous forme électronique.	
16	Adresse électronique	Adresse électronique	Heure de l'acheminement électronique	Indique l'intervalle normal entre une demande et un acheminement électronique fourni par un service d'acheminement électronique.	
17	Adresse électronique	Adresse électronique	Identifiant du courriel électronique	Numéro unique attribué à une boîte aux lettres électronique ou à une connexion à un service électronique.	
18	Adresse électronique	Adresse électronique	Opérateur de télécommunications	Code, mot, expression ou sigle, servant à identifier l'équipement de l'opérateur de télécommunications utilisé pour accéder à un système à distance.	
19	Adresse électronique	Adresse électronique	Numéro de la télécopie	Numéro de télécommunications servant à envoyer ou à recevoir des télécopies.	
20	Adresse électronique	Adresse électronique	Numéro de téléphone	Numéro unique attribué à une ligne téléphonique.	
21	Adresse physique	Adresse physique	Ligne adresse	Expression, habituellement composée de numéros, destinée à servir à imprimer ou à afficher une adresse, les éléments de l'adresse étant organisés à la suite.	Ligne 1, Ligne 2
22	Adresse physique	Adresse physique	Bâtiment	Expression servant à identifier un bâtiment donné au sein d'un ensemble de bâtiments.	

Tableau 2 (suite)

Rang	Classe	Sous-classe	Nom de l'élément de données	Description	Exemples
23	Adresse	Adresse physique	Ville	Mot ou expression servant à identifier une zone urbaine, comprenant une ville, une banlieue ou une zone postale.	
24	Adresse	Adresse physique	Pays	Mot ou expression servant à identifier un pays.	
25	Adresse	Adresse physique	Service de l'acheminement postal	Code, mot ou expression qui indique le service postal qui peut être utilisé pour acheminer à une adresse.	Courrier de campus, Courrier interne, Service postal national
26	Adresse	Adresse physique	Subdivision territoriale	Mot ou expression qui identifie une subdivision dans un pays, comprenant une paroisse ou une subdivision territoriale, habituellement en dehors d'une zone urbaine.	
27	Adresse	Adresse physique	Localisation à l'intérieur du bâtiment	Code, numéro et/ou expression servant à identifier une localisation dans un bâtiment ou dans un ensemble de bâtiments.	Bibliothèque pour enfants, Niveau 4, Salle de lecture réservée, Suite 42
28	Adresse	Adresse physique	Adresse physique	Groupe d'éléments de données fournissant des informations sur la localisation d'un établissement ou d'une personne.	Adresse structurée
29	Adresse	Adresse physique	Type de l'adresse physique	Indique les caractéristiques d'une adresse qui peut limiter le choix des services d'acheminement.	Adresse de boîte postale, Adresse postale
30	Adresse	Adresse physique	Boîte postale	Numéro de casier attribué par une administration postale pour conserver du courrier pour retrait ultérieur.	
31	Adresse	Adresse physique	Code postal	Code attribué par l'administration postale d'un pays qui identifie de façon unique une adresse ou un groupe d'adresses.	
32	Adresse	Adresse physique	Région	Mot ou expression identifiant une grande zone au sein d'un pays, comprenant la province, l'état et le département.	
33	Adresse	Adresse physique	Nom de la rue	Expression servant à identifier une voie dans une ville, une zone rurale ou territoriale, comprenant la rue, la route, le boulevard, l'avenue, etc.	
34	Adresse	Adresse physique	Numéro de la rue	Numéro et/ou expression servant à identifier la localisation d'un bâtiment sur une voie.	